



Arrêté N° 1.SC/2016 Session 2016 – TTP2C – EVN – Arrêté liste d'aptitude

Objet : Arrêté établissant la liste d'aptitude des concours externe, interne et de Troisième Voie d'accès au grade de Technicien Principal Territorial de 2ème Classe - Spécialité « Espaces Verts et Naturels », organisé par le Centre de Gestion des Pyrénées-Orientales conjointement avec les Centres de Gestion de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de la Dordogne, de la Gironde, des Pyrénées Atlantiques, de l'Aveyron, du Lot, de la Charente, de la Charente-Maritime et de la Vienne ;

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales :

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale;

VU le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013, relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriales ;

VU le décret n°2010-1357 du 09 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux :

VU le décret n°2010-1361 du 09 novembre 2010 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des techniciens territoriaux ;

VU le décret n°2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de catégorie B de la fonction publique territoriale;

VU l'arrêté du 15 juillet 2011 fixant le programme des épreuves des concours et des examens professionnels pour l'accès au grade de technicien principal de 2ème classe et technicien principal de 1ère classe du cadre d'emplois des techniciens territoriaux;

VU l'arrêté du 30 juin 2015 portant ouverture des concours Externe, Interne, et de Troisième Voie pour l'accès au grade de Technicien Principal Territorial de 2ème Classe - Spécialité « Espaces verts et naturels », organisé par le Centre de Gestion des Pyrénées-Orientales conjointement avec les Centres de Gestion de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de la Dordogne, de la Gironde, des Pyrénées Atlantiques, de l'Aveyron, du Lot, de la Charente, de la Charente-Maritime et de la Vienne ;

VU l'arrêté du 6 avril 2016 portant nomination des membres du jury des concours Externe, Interne, et de Troisième Voie pour l'accès au grade de Technicien Principal Territorial de 2ème Classe Spécialité « Espaces verts et naturels », organisé par le Centre de Gestion des Pyrénées-Orientales conjointement avec les Centres de Gestion de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de la Dordogne, de la Gironde, des Pyrénées Atlantiques, de l'Aveyron, du Lot, de la Charente, de la Charente-Maritime et de la Vienne ;

VU l'arrêté du 8 avril 2016 modifiant l'arrêté du 8 mars 2016 fixant la liste des candidats admis à concourir aux concours Externe, Interne et de 3ème Voie pour l'accès au grade de Technicien Principal Territorial de 2ème Classe Spécialité « Espaces verts et naturels », organisé par le Centre de Gestion des Pyrénées-Orientales conjointement avec les Centres de Gestion de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de la Dordogne, de la Gironde, des Pyrénées Atlantiques, de l'Aveyron, du Lot, de la Charente, de la Charente Maritime et de la Vienne ;

VU l'arrêté du 20 avril 2016 portant nomination des correcteurs aux épreuves écrites des concours Externe, Interne, et de Troisième Voie pour l'accès au grade de Technicien Principal Territorial de 2ème Classe Spécialité « Espaces verts et naturels », organisé par le Centre de Gestion des Pyrénées-Orientales conjointement avec les Centres de Gestion de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de la Dordogne, de la Gironde, des Pyrénées Atlantiques, de l'Aveyron, du Lot, de la Charente, de la Charente-Maritime et de la Vienne ;

VU le Procès Verbal d'admissibilité du 24 mai 2016 des concours externe, interne et troisième concours d'accès au grade de Technicien Principal Territorial de 2ème Classe Spécialité « Espaces verts et naturels », organisé par le Centre de Gestion des Pyrénées-Orientales conjointement avec les Centres de Gestion de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de la Dordogne, de la Gironde, des Pyrénées Atlantiques, de l'Aveyron, du Lot, de la Charente, de la Charente-Maritime et de la Vienne ;

VU le Procès Verbal d'admission du 27 juin 2016 des concours externe, interne et troisième concours de Technicien Principal Territorial de 2ème Classe Spécialité « Espaces verts et naturels », organisé par le Centre de Gestion des Pyrénées-Orientales conjointement avec les Centres de Gestion de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de la Dordogne, de la Gironde, des Pyrénées Atlantiques, de l'Aveyron, du Lot, de la Charente, de la Charente-Maritime et de la Vienne ;

ARRÊTE:

ARTICLE 1:

La liste d'aptitude des concours Externe, Interne et 3ème Voie d'accès au grade de Technicien Principal Territorial de 2ème Classe Spécialité « Espaces verts et naturels », organisé par le Centre de Gestion des Pyrénées-Orientales conjointement avec les Centres de Gestion de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de la Dordogne, de la Gironde, des Pyrénées Atlantiques, de l'Aveyron, du Lot, de la Charente, de la Charente-Maritime et de la Vienne est établie comme suit :

Concours	N° de dossier	Titre	NOM	Prénom	Adresse	СР	Ville
Externe	22100	Monsieur	BAHEU	Benoit	Lieu-dit Mailhagut	65410	ILHET
Externe	22265	Madame	BEAUVALLET	Marion	Ne souhaite pas communiquer son adresse		
Externe	22444	Monsieur	BERGE	Fabien	8, impasse de la Bouillère	37250	VEIGNE
Externe	22119	Monsieur	BILLY	Cedric	37, rue Saint Jean	79000	NIORT
Externe	22343	Madame	BLANC	Julie	15, rue dAlsace	66600	ESPIRA DE L'AGLY
Externe	22266	Madame	BOULET	Delphine	Ne souhaite pas com	munique	r son adresse
Externe	22329	Madame	BOURGES	Camille	Roquelaure	09160	TAURIGNAN - CASTET
Externe	21925	Monsieur	COGNY	Stephane	Ne souhaite pas com	munique	r son adresse
Externe	22347	Madame	CORET	Laetitia	32, rue de salon	64200	BIARRITZ
Externe	22005	Madame	DARTENCET	Carole	74, rue Paul Bert	24000	PERIGUEUX
Externe	22338	Madame	DUHAYON	Clothilde	6, rue Pierre et Marie Curie	11260	ESPERAZA
Externe	22342	Madame	FORISSIER	Marie	Ne souhaite pas com	munique	r son adresse
Externe	22235	Monsieur	GABRIEL	Guéric	33, rue du Vallon des Sources	33710	GAURIAC
Externe	22113	Madame	GIBIER	Johanne	Rés. Les Chênes Verts - Bât. A 3, rue Robert Schumann	31800	SAINT GAUDENS
Externe	22372	Madame	GRAS	MarieDomin ique	30, rue de la Cardonille	30730	ST MAMET DU GARD
Externe	22392	Madame	GUIRAUD	Kathleen	9, hameau de la Croisade	34310	CRUZY
Externe	22239	Madame	HUGUENARD	Catherine	Ne souhaite pas com	munique	r son adresse
Externe	22331	Monsieur	JOURDAIN	Francois	Ne souhaite pas communiquer son adresse		
Externe	22321	Monsieur	LLORET	Philippe	Ne souhaite pas communiquer son adresse		
Externe	22379	Monsieur	LOEILLET	Pierre	12, av. de l'Alzina	66820	VERNET LES BAINS
Externe	22340	Madame	MARET	Sophie	12, rue Mareschal	30900	NÎMES
Externe	22249	Madame	MARIE	Albane	169, rue de Las Coustierrassas	34790	GRABELS
Externe	21889	Monsieur	MENU	Benoît	16, route de St Julien l'Ars	86800	SEVRES - ANXAUMONT
Externe	22355	Madame	OLIVIER	Sarah	2, rue des Oyats - Logement n°2 - Les Allards	17550	DOLUS D'OLERON
Externe	22246	Madame	REDON	Charlotte	1a, rue Melchior Doze	30000	NÎMES
Externe	22315	Monsieur	RIOCHET	Wesley	7, rue Jean Bouteille	11100	NARBONNE
Externe	22391	Monsieur	RODRIGUES	Joan	Ne souhaite pas communiquer son adresse		
Externe	22327	Madame	SANDRE	Héloïse	St Jean du Cammas Viel	11320	MONTFERRAND
Externe	22036	Madame	SAVOY	Anna	750, chemin du Nouau	34730	PRADES LE LEZ
Externe	22226	Madame	SUDRES	Marion	Ne souhaite pas communiquer son adresse		
Interne	22085	Madame	ARNOUX	Sandrine	16, rue Jean Bremond	30128	GARONS
Interne	22084	Monsieur	AUER	Yann	4 rue des martinets	34430	SAINT JEAN DE VEDAS
Interne	22447	Madame	BARTHE	Emilie	18 rue Carnot	66500	PRADES
Interne	22075	Madame	BELLANGER	Nathalie	Ne souhaite pas com	munique	r son adresse
Interne	22371	Monsieur	DAGOT	Justin	18, rue St François	33000	BORDEAUX
Interne	22145	Monsieur	GARRIGOU	Rémi	Septfonds	12260	VILLENEUVE
Interne	22191	Monsieur	LAMUR	Jacques	294, chemin rural du Coularet	13360	ROQUEVAIRE
Interne	22446	Monsieur	LE MOIGNO	Grégory	Ne souhaite pas com	munique	son adresse
Interne	22348	Monsieur	MARCUZZO	Guillaume	160, route de Cadours	82700	CORDES TOLOSANNES
Interne	22106	Monsieur	MARHEIN	David	3803 route de Lalande	40400	CARCARES STE CROIX
Interne	22328	Monsieur	PINTAVY	Olivier	235 avenue de la Piboule	34230	PUILACHER
Interne	22384	Monsieur	POUJADE	Sébastien	Ne souhaite pas communiquer son adresse		
Interne	22225	Madame	TISON	Carole	Ne souhaite pas communiquer son adresse		
3ème Voie	22317	Monsieur	BAILLUS	Brice	1177, route de Bel Air	82370	VARENNES
3ème Voie	22393	Monsieur	VEYRET	Fabien	741 F avenue de la repasse	04100	MANOSQUE

ARTICLE 2:

L'inscription sur la liste d'aptitude ne vaut pas recrutement.

Le succès au concours est valable 4 ans à partir de la date d'établissement de la liste d'aptitude, sous réserve que le candidat qui ne serait pas recruté fasse connaître son intention d'être maintenu sur la liste d'aptitude au terme de l'année suivant son inscription initiale et au terme de la 2ème et de la 3ème année.

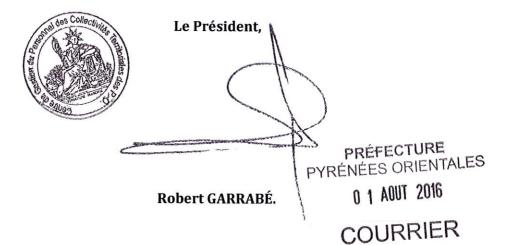
Après deux refus d'offre transmise par une collectivité ou un établissement au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales, le candidat est radié de la liste d'aptitude.

ARTICLE 3

Le Directeur du Centre de Gestion est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera transmise au Représentant de l'Etat ainsi qu'aux Centres de Gestion partenaires et affichée dans les locaux du Centre de Gestion des Pyrénées-Orientales.

(1 AOUT 2016

Fait à Perpignan, le



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de MONTPELLIER dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.